

**Confession** - hébreu : **IDeH** (verbe) , grec : **ομολογω** (omologéô) latin : **confiteor**

Ce vocable mérite d'être étudié, car il fut employé couramment dans le vocabulaire chrétien, surtout lorsqu'il s'agissait "d'aller à confesse", pour "se confesser", obtenir le pardon de ses péchés et retrouver ainsi la fraîcheur de l'état de grâce. En effet le pénitent commençait par le "*Confiteor*" : "*Je confesse à Dieu tout puissant, à la bienheureuse Marie, toujours vierge...* " Il se mettait ainsi en présence de l'Eglise triomphante pour "avouer" sincèrement, qu'il avait manqué à l'honneur d'être chrétien et qu'il ne s'était pas comporté d'une manière digne de la Bienheureuse Vierge Marie, de Jean-Baptiste, des Apôtres, et de tous les saints qui l'avaient précédé dans une authentique "confession" de la foi. Avec eux, le disciple de Jésus-Christ est en effet responsable de la foi qu'il a reçue.

La "confession" fréquente, gardée dans l'Eglise catholique depuis le Concile de Trente, jusqu'à Vatican II, était une force invincible contre les embûches du Diable, une grande consolation, un puissant réconfort, d'autant plus que le prêtre qui donnait l'absolution ajoutait des paroles d'enseignement et d'encouragement d'une grande efficacité. En effet, dans l'administration de ce sacrement, le Saint Esprit était là pour suggérer et inspirer au "confesseur" les conseils et les avis appropriés pour chaque personne - on disait chaque "âme" - le prêtre avait "charge d'âmes", responsabilité qu'il acceptait volontiers, car il éprouvait toujours la satisfaction d'avoir bien oeuvré pour le Seigneur.

Le mot "confession" est un mot latin, qui a le sens, en effet, "d'attester avec", d'approuver la validité d'un témoignage, de reconnaître un fait, et par suite ses péchés. Il a aussi le sens de "professer", dans un sens plus didactique. Et de ce fait, dans l'Eglise, les "*confesseurs de la foi*" ont une place toute spéciale: confesseurs pontifes, non pontifes, et les "*martyrs*", illustres par leurs souffrances et leur mort héroïque qui attestaient leur confession de foi.. Avec ce mot "martyr", nous trouvons le vocable grec: "*μαρτυρειν*" qui signifie précisément "porter témoignage", selon la définition même que Notre Seigneur donne de ses disciples : "*vous serez mes témoins*". En effet, les pontifes et scribes juifs purent un instant se réjouir : le "*blasphémateur n'était pas descendu de sa croix*"; mais du fait qu'il ressuscita d'entre les morts, le procès doit reprendre: c'est le **crucifié** qui avait raison: il est vraiment fils de Dieu, comme il l'avait dit en prononçant le serment: "*Tu l'as dit, je le suis, et vous verrez le fils de l'homme revenir sur les nuées du ciel*". (Mt.26/63-68; Mc.14/61-65; Luc 22/67-71)

Ainsi le témoignage apostolique est d'attester que Jésus de Nazareth est bien, comme il l'a dit, fils de Dieu, par sa génération virginale et sainte. D'où l'importance capitale de la Parole de Paul, au ch.10/10 de son épître aux Romains: "*C'est la foi du coeur qui justifie, mais c'est la confession de la foi par la bouche qui procure le salut*" (salut = vie impérissable, voir le mot "salut")

Le vocable grec "**ομολογω**" = parler en accord avec, d'où reconnaître, confesser, avouer, a donné les mots français homologuer, homologue... "*Confessez les uns aux autres vos péchés*" dit saint Jacques (5/16).

L'hébreu **IDeH**, qui traduit confesser, signifie aussi professer, faire sortir de soi, soit la louange, soit l'aveu de ses fautes, mot que les psychiatres connaissent sans doute. Voici quelques références : Pr.28/13; Ps.32/5; Lv. 5/5; Dn 9/20; Nu. 5/7.

oooooooooooooooo